



# TERR'INFOS

Journal d'information de la commune de Terres de Bord

## SOMMAIRE

Édito

Promotion des associations

Présédys

Bilan World Cleanup Day

Reprise appareils et ampoules usagés

Poubelles jaunes

Photo de la yourte

Spectacles de fin d'année pour nos enfants

Recensement

Défense extérieure contre l'incendie

Commission ouverte

Civisme

L'opposition s'exprime

Travaux divers

Avant – Après en images (le mur du cimetière)



**Chers habitants de Terres de Bord,**

Voilà près de deux ans que nous vivons au gré des vagues liées à la pandémie de COVID. La municipalité s'est adaptée pour assurer les nécessaires solidarités pendant les périodes de confinement.

Grâce aux efforts consentis collectivement depuis des mois (respect des mesures barrières, vaccination), nous retrouvons progressivement une vie plus « normale », à nouveau rythmée par les animations et rendez-vous organisés par les associations locales ou par la municipalité.

Malgré tout cette situation n'était pas parfaite puisque ces événements étaient soumis au passe sanitaire, qui est en réalité un passe vaccinal qui ne dit pas son nom, excluant de fait tous les habitants qui n'en disposent pas.

Rappelons à cette occasion que ce n'est pas le Maire qui décide de la nécessité du passe sanitaire ou du port du masque mais l'Etat au travers de son représentant M. le Préfet de l'Eure.

Ainsi, le Conseil municipal et moi-même avons eu grand plaisir à vous accueillir lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre ou encore à la réunion d'installation des commissions ouvertes. Si la santé de nos concitoyens reste une priorité, nous avons conscience qu'il est absolument indispensable de maintenir le lien social.

Néanmoins, au regard de l'évolution de la pandémie, il nous revient de prendre nos responsabilités pour ne faire courir aucun risque à nos concitoyens, même vaccinés et à jour de leur passe sanitaire. En effet, le 26 novembre 2021, l'Agence Régionale de Santé signale pour « les repas de fin d'année pouvant réunir les aînés et personnes âgées » [...] « que ce type de rassemblement en intérieur est fortement propice à la survenance de clusters ».

Au regard de cet avertissement, il nous est apparu comme plus raisonnable d'annuler dans un premier temps le banquet des seniors prévu le 19 décembre afin d'en reporter l'organisation quand le contexte sanitaire l'y autorisera.

Nous sommes parfaitement conscients que ce moment de convivialité est particulièrement attendu par beaucoup de retraités de la commune.

Chaque inscrit a été ou sera averti par téléphone de la situation mais chacun est à même de comprendre que la préservation de la santé de tous reste notre priorité.

Mais il nous faut poursuivre et, si la situation le permet, nous mettrons en place en début d'année 2022 deux assemblées qui viendront apporter leurs contributions citoyennes à la vie de la commune.

Le conseil municipal des jeunes devrait être élu, il concernera les enfants de la commune scolarisés en CM1, CM2 et 6ème, 5ème.

Parallèlement nous installerons l'assemblée des sages pour toutes les personnes de plus de 55 ans, retraitées et qui ont leur résidence principale dans la commune.

Enfin, vous avez pu le constater de nombreuses actions sont réalisées ou en cours en cette fin d'année, nous vous les présentons dans ce bulletin.

Nous sommes déjà dans la préparation des réalisations 2022 et nous espérons associer les citoyens qui souhaitent participer à la vie de la commune. Enfin !

En attendant, prenons soin de nous tous, collectivement ! Toute votre équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'années !

Chaleureusement,

Patrice PHILIPPE Maire

## INFOS PRATIQUES

### ASTREINTE

Nous rappelons le numéro d'astreinte à joindre en **cas de grande urgence** et en dehors des heures d'ouverture de la mairie :

**06 13 63 04 69**

Un élu vous répondra ou vous rappellera le plus vite possible. Si vous laissez un message à ce numéro, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées.

### PERMANENCES LE SAMEDI MATIN

La mairie de Terres de Bord reste ouverte durant l'été le **samedi matin** de **10h00 à midi**. Ce sont des élus qui vous y accueillent chaque samedi.

## LES ASSOCIATIONS ONT BESOIN DE VOUS

Les associations ont été fragilisées par la crise sanitaire. Nous les avons sollicitées et leur réservons un espace dans ce bulletin.

Si votre association a besoin de promotion, n'hésitez à nous contacter : [mairieterresdebord@orange.fr](mailto:mairieterresdebord@orange.fr)

VOTRE CLUB VITAFÉDÉ : **GYM DETENTE**

**Rejoignez-nous à partir 07 septembre 2021**  
 Dans la bonne humeur et la convivialité

**Les mardis de 11h00 à 12h00 salle polyvalente de TOSTES**  
**Les jeudis de 9h30 à 10h30**

**Tél : 06.82.68.76.05 ou 06.11.15.44.50**

Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire / 46 - 48 rue de Lagny 93100 Montreuil



## JUDO TERRES DE BORD MONTAURE RUE DU 8 MAI 1945



CE QU'ON APPREND AU JUDO  
NE SERT PAS QU'AU JUDO



**LE MEcredi DE 16 A 17 H A PARTIR DE 4 ANS 80 € POUR L'ANNEE**

**LES LUNDI ET JEUDI DE 7 A 11 ANS**

**DE 18H.00 A 19 H00 140 € LICENCE COMPRISE**

**LES LUNDI ET JEUDI**

**ADOS ET ADULTES**

**DE 19H.30 A 21H00**

**REDUCTION POUR LES ANCIENS LICENCIES ET LES FAMILLES**

### DE RETOUR!

La bibliothèque de TOSTES, ainsi que Françoise la responsable, sont en attente de nouveaux lecteurs.



BIBLIOTHEQUE DE TOSTES

OUVERTURE LE LUNDI

NOUVEAU HORAIRES – 17h30...19h

AGRANDISSEMENT ET PLUS DE CHOIX.

VENEZ NOMBREUX DECOUVRIR LE NOUVEL AGENCEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE – SON ESPACE ACCUEIL ET SON COIN LECTURE.

UN LIEU D'ÉCHANGES (DE LIVRES ET D'IDÉES) – UN LIEU D'ÉVASION OU DE REFLEXIONS, DONT LE MOT D'ORDRE EST... *REVER.*



**Musicart's propose des cours de :**

PIANO - DJEMBÉ - BATTERIE  
 GUITARE - BASSE - ORCHESTRATION  
 VIDÉO  
 THÉÂTRE ENFANTS ET ADULTES

**Cours à Tostes**  
**Cours individuels de 30mins ou 1h en groupe**  
**Inscription jusque fin septembre**  
**Début des cours le 1er octobre**

**Informations et inscriptions :**  
**M. Buffet - 06-09-33-68-91**

### Cours de Taïso :

A la Salle des Fêtes de TOSTES  
 le mardi soir de 19h45 à 21H00

A la Salle des Fêtes de La HAYE MALHERBE

le mercredi de 17h45 à 18h45

### Cours de Judo :

A la Salle des Fêtes de La HAYE MALHERBE  
 le Mercredi de 14H à 17H45

Cours Judo Adulte de 18h45 à 19h45

Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter au **06.15.46.27.26**

Vous pouvez nous suivre également sur notre page Facebook : Judo Club La Haye Malherbe  
 Barbara BRUCK, Présidente de l'Association.



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE TERRES DE BORD

Nous sommes une équipe de parents d'élèves bénévoles. Nous organisons tout au long de l'année des événements afin de récolter des fonds pour financer des projets pour les enfants de l'école de Terres de Bord (sorties pédagogiques, invitations d'intervenants extérieurs dans les classes, achat de petits matériels, changement des jeux de la cour...).



Nous organisons également des manifestations ludiques et culturelles en dehors de l'école, ouvertes à tous, pour animer notre village. Chacune de vos participations sur un événement est importante pour nous et nos enfants, nous tenons à vous en remercier. Tous ces moments sont l'occasion de se rencontrer, de discuter et partager.

Quelques-unes des animations réalisées au cours des dernières années :

- Collecte de papier pour recyclage
- Vente de chocolats de Noël / Pâques
- Vente de vin chaud
- Vente de sapins en partenariat avec le jardin de Cécile
- Tombola « Galette des rois » en partenariat avec la boulangerie Saint-Blaise
- Soirée dansante
- Loto / Tombola de fin d'année

Nous avons ainsi pu organiser/financer :

- Réalisation de stop-motions par les élèves de l'école avec un intervenant extérieur
- Rénovation des peintures de la salle polyvalente de l'école
- Remplacement des jeux dans la cour
- Spectacle
- Sorties scolaires
- Kermesse/Fête de l'école
- Soirée jeux
- Après-midi sportive
- Chasse au trésor à l'école ou en forêt
- Boom de l'école



Journée jeux le samedi 13 novembre dernier

Contact : [parents.montaure@gmail.com](mailto:parents.montaure@gmail.com)

ou page facebook : **APE Terres de Bord – Montaure.**

## PRÉSÉDYS Présédys

Notre commune s'associe à **Présédys**, association qui **prête des scanners bureautiques portables** à des élèves (à partir du CM1), collégiens, lycéens et étudiants porteurs de **troubles DYS** (dyslexie, dysgraphie, dysorthographe) en situation de handicap. Présédys finance ses actions notamment grâce à la **collecte et au recyclage** en mobilier urbain d'instruments d'écriture

usagés (stylo-bille, marqueurs, stylos plume, feutres, surligneurs, effaceurs, souris correctrice) et tubes de colles vides.



**Des boîtes sont à disposition à la Mairie et aux écoles de Montaure et de La Vallée**

**40 kg** d'instruments usagés = **40 €**  
**1 scanner portable** = env. **80 €**

## COLLECTEZ VOS BOUCHONS EN LIÈGE



L'association Bouchons276 collecte maintenant les bouchons de bouteille en liège car elle dispose d'une filière de recyclage. Un contenant sera bientôt mis à disposition en mairie.

## BILAN DU WORLD CLEANUP DAY

Le samedi 18 septembre dernier, a eu lieu la 1ère édition du World CleanUp Day à Terres de Bord.

27 habitant.e.s y ont participé (dont 9 enfants). Ont été récoltés, en forêt (entre Tostes et Pont de l'Arche) et dans nos rues de Montaure et de La Vallée :

- 23,4 kg** de verres
- 340 g** de mégots (soit **1700 mégots**)
- 72,7 kg** de déchets non recyclables
- 2,1 kg** de canettes
- 12,15 kg** de déchets recyclables
- Pour un **TOTAL** de **110,70 kg**

Les **canettes** ont été confiées à un recycleur partenaire sur Louviers (GDE) qui s'est engagé à payer à l'association K Net Partage (porteur de projets pour les enfants vulnérables) la valeur du métal au prix du marché.

Une demande de valorisation des **mégots** a été transmise aux partenaires du WCUD intervenant sur notre région (MeGO et TchaoMégot) : l'acétate de cellulose composant le filtre de cigarette sera transformé en objets tels que des cendriers ou du mobilier urbain ou en matériau isolant utilisable dans le bâtiment (toiture, combles ou murs) ou pour les vêtements (doudoune).

Les **autres déchets** ont été triés et amenés en déchèterie ou déposés dans les bennes et bacs appropriés.

Les **1ers** chiffres nationaux comptabilisent **155 000 participants**, répartis dans **2.417 CleanUps** et **1.300 tonnes de déchets** ont été ramassés



**Merci aux participant.e.s !**



## REPRISE GRATUITE DE VOS APPAREILS OU AMPOULES USAGÉS

Si vous achetez une ampoule ou un appareil neuf, en remplacement d'un équipement hors service, votre magasin a l'obligation de reprendre l'ancien au moment de l'achat en point de vente ou au moment de la livraison. C'est la reprise « 1 pour 1 ».

- Dans le cas d'un enlèvement du nouvel appareil directement en magasin, la reprise de l'équipement usagé doit être effectuée gratuitement sur le lieu de vente.

- Dans le cas d'une livraison du nouvel appareil, la reprise de l'équipement usagé doit se faire lors de la livraison.

- Dans le cas d'une livraison du nouvel équipement dans un

point relais, l'ancien appareil doit être repris sur le lieu de la livraison ou une autre solution de reprise doit être proposée aux consommateurs (système de collecte de proximité qu'ils financent directement ou dispositif de renvoi postal pour les appareils qui le permettent).

Vous pouvez également apporter vos appareils et ampoules usagées dans l'une des déchèteries de l'Agglo Seine-Eure. Les appareils partent ensuite en dépollution si besoin, puis au recyclage.

Mais le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas, il vaut mieux prolonger la vie des appareils, en les faisant réparer



## BAC JAUNE RECHERCHE PROPRIÉTAIRE

Il reste encore des bacs jaunes à la Mairie, vous pouvez venir les chercher aux heures d'ouverture.

Nous vous rappelons qu'à compter du 1er janvier 2022, les sacs jaunes ne seront plus ramassés.



## CLASSE EN YOURTE

Depuis la rentrée scolaire, la classe de Mme BOGACZYK se tient dans cette yourte.



## SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE POUR NOS ENFANTS !

Quel plaisir de reprendre l'école après les vacances de la Toussaint et d'assister à un spectacle. C'est ce qui est arrivé à nos chers bambins de l'école maternelle. En effet, ils se sont rendus en car jusqu'à St Pierre-lès-Elbeuf à la salle Philippe Torreton pour assister au spectacle intitulé « KARL ». Tout le monde était ravi et enchanté !



Les plus grands, quant à eux, se sont rendus à la fin du mois de novembre à Val De Reuil, au

théâtre de l'Arsenal, accompagnés de tous les élèves de l'école de la Vallée. Et c'est ensemble que les cent vingt élèves ont assisté au spectacle « Bande de Tatoos ».



Nous sommes rentrés dans le mois de décembre et le Père Noël a distribué aux enfants sages de Terres de Bord des présents, le 6 décembre.

## RECENSEMENT DES HABITANTS DE TERRES DE BORD

Notre commune fait partie des communes qui seront recensées en 2022. A cette occasion, des **agents recenseurs** viendront à votre rencontre pour vous transmettre vos identifiants afin de répondre à un questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible.

Le recensement démarrera le **20 janvier 2022!**

Par ailleurs, la mairie est encore la recherche d'un agent recenseur. N'hésitez pas à contacter la mairie :

**mairieterresdebord@orange.fr** ou

**02 32 50 63 19**

## RÉUNION DE LANCEMENT DES COMMISSIONS OUVERTES

La première réunion de lancement des commissions ouvertes s'est tenu vendredi 26 Novembre.

Une vingtaine d'habitants y ont participé.

Après l'introduction du maire pour rappeler le rôle de ces commissions

ouvertes, les habitants ont pu aborder librement les sujets sur lesquels ils souhaitaient travailler.



Plus d'informations sur : <https://www.le-recensement-et-moi.fr/>



## DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Depuis le 1er mars 2017, le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) définit à l'échelle départementale des normes contraignantes dimensionnées en fonction du risque à défendre (habitations, ERP, ...).

Ce règlement clarifie les responsabilités de chacun, fixe le cadre devant être intégré par les élus, les services instructeurs et acteurs du développement économique dans leurs projets de développement et d'urbanisme.

Il s'applique aux projets de construction postérieurs à cette date et il tient compte des caractéristiques locales.

Le RDDECI de 2017 a également modifié les distances maximales des PEI aux habitations du département, passant de **400 mètres par les voies carrossables à 200 mètres.**

• Une première étape fut de réaliser durant le deuxième semestre 2020 un recensement des habitations à défendre et de croiser ces informations avec les plans de canalisations d'eau potable (selon leurs matériaux, leurs diamètres et les pressions disponibles) pour installer de nouvelles vannes recevant les **Points d'Eau Incendie (PEI).**

Cette étude a permis de sélectionner les emplacements ne nécessitant pas de renforcement de réseau et de limiter la part communale dans les travaux (financés à 50% par la DETR).

• Durant l'été 2021, **2 PEI** hors-service localisés « les Clos-Binaux » et « Louis Aragon » ont été remplacés et desservent de nouveau **35 habitations** (qui étaient déjà dans le périmètre 200m).

• Lors de la rentrée scolaire 2021, l'implantation de **13 PEI** a été planifiée avec Véolia (gestionnaire du réseau d'eau potable par délégation de service public) et Team Méca (entreprise retenue dans le groupement de commande de l'Agglomération Seine-Eure), pour couvrir **plus de 100 habitations** sur les hameaux d'Ecrosville, La Vallée, Tostes-bourg et Montaure-bourg.

Ces **15 nouveaux équipements** ont été contrôlés avant leur mise en service et sont opérationnels.



## RAPPEL CIVISME

### LES ANIMAUX

Nous vous rappelons qu'il est **interdit** de laisser les **chiens errer** pour des raisons de sécurité et de respect des propriétés voisines.

De plus en cas de morsure ou autre accident, les propriétaires des chiens seront tenus pour responsables.

La détention de chiens susceptibles d'être dangereux, classés en catégorie 1 (chiens d'attaques) ou catégorie 2 (chiens de garde et de défense) est soumise à une déclaration obligatoire en mairie.

Les chiens ne doivent pas **troubler la tranquillité** des voisins notamment par leurs **abolements**.

## TRAVAUX DIVERS

### TRAVAUX DE VOIERIE

Plusieurs travaux de réfection de chaussées ont été réalisés par la communauté d'agglomération Seine-Eure dont l'allée Blaquetuit ou encore la rue du Val Martin.



### RÉNOVATION DU MUR DU CIMETIÈRE

Une partie du mur du cimetière de Montaure a été totalement remaniée par l'association Cursus. Les travaux ont été réalisés par cette association qui propose aux collectivités de financer ce genre de travaux sur les biens communaux à des tarifs abordables.

En effet, étant une association d'insertion professionnelle, elle bénéficie de subventions (Région, Département de l'Eure, ...).

La communauté de commune Seine-Eure a également participé au financement.

## L'OPPOSITION S'EXPRIME

« Il nous faudra bien répondre à notre **véritable vocation**, qui n'est pas de produire et de consommer sans fin, mais d'aimer, d'admirer et de **prendre soin de la vie sous toutes ses formes**. » Pierre Rabhi

En ce moment et plus qu'avant, face à l'individualisme qui regarde de loin et répète sans fin « prenez soin de vous », n'ayons pas peur de nous impliquer en disant « prenons soin les uns des autres ».

Redoublons de prudence pour passer de bonnes fêtes de fin d'année.

L'an dernier nous écrivions qu'« il n'est pas interdit de croire que 2021 sera meilleur ». Cela se révèle plus long que prévu...

À vous tous et toutes nous souhaitons une bonne année 2022.

## AVANT / APRÈS - MUR DU CIMETIÈRE

